

36^e Festival du film de Locarno

Le pari d'Amiguet (ou de la difficulté d'être un cinéaste suisse)

«Alexandre», le premier long métrage de Jean-François Amiguet (co-réalisé par Anne Gonthier) a été refusé trois fois à la commission fédérale du cinéma à Berne. Sur scénario, Amiguet a décidé néanmoins de faire son film et il est intéressant de se pencher sur le berceau de ce nouveau-né qu'aucune fée bernoise n'a voulu honorer...

Le tournage a commencé avec 102000 francs: un seul partenaire commercial, la TV romande. Quelques aides et dons divers d'institutions comme la Migros, des banques, du canton de Vaud, de communes (Vevey, Montreux...). Mais le principal producteur du film, c'est l'équipe technique, les réalisateurs, les comédiens, tous en «participation». Le co-producteur c'est le Film collectif à Ecublens où furent effectués les travaux de post-production (son, montage).

Le tournage n'a duré que 5 semaines, il n'y a pas eu de préparation préalable avec les techniciens, les acteurs.

Le film achevé Berne a octroyé une prime à la qualité — récompensant l'obstination à ne pas tenir compte des jugements de vie et de mort de ses commissions —, un nouveau distributeur — *Hatari*, diffuse le film qui est en ce moment en train d'être «gonflé» en 35 mm selon une nouvelle méthode d'agrandissement direct (du négatif 16 au positif 35).

Amiguet et Anne Gonthier définissent leur film comme un sorte de *pari*: faire malgré tout un film qui ne devait pas se faire et ne pas pour autant se marginaliser par rapport au public. *Alexandre* recourt à une narration traditionnelle et il ambitionne d'être vu par le grand public.

7 contraintes

Si *Alexandre* a pu se faire «malgré tout», c'est que ce film n'avait pas besoin de plusieurs centaines de milliers de francs. Juste 3-4. Aussi le refus de Berne a-t-il compliqué la tâche des réalisateurs, mais ne l'a pas rendue impossible.

Amiguet s'était donné une série de contraintes constitutives de son projet: deux comédiens principaux, un seul décor à écaïrer, une équipe technique réduite (mi-professionnels, mi-novices), du son direct, surtout des extérieurs... Chaque décision était rapportée à cette liste minimale.

Si le temps a manqué au tournage et durant la post-production — phases coûteuses —, il n'a pas manqué en revanche dans la préparation du scénario, du découpage. A tel point que la mise en scène en devint presque trop préétablie et que les changements étaient proscrits au tournage.

C'est la principale contradiction du manque de moyens, la censure de l'inventivité dans le moment même de la réalisa-

tion. Mais l'expérience a convaincu Amiguet et Anne Gonthier de la cohérence de leur projet cinématographique.

La «ligne» de Berne

Alexandre est donc le contraire d'un film méritant. Son projet correspond à ses faibles moyens. Mais on ne refait pas plusieurs fois de suite un film «malgré».

Ce problème renvoie à la politique ou l'absence de politique de Berne en matière d'aide. Le cinéma suisse pour des raisons objectives (faible importance du marché, divisions linguistiques, etc.) ne peut vivre qu'assisté. Encore faut-il définir une politique de cette assistance.

Or Berne entend depuis plusieurs années aider peu de films mais que ces films «marchent», qu'ils soient représentatifs. Cette politique de prestige (qui a conduit à subventionner *L'Argent* de Bresson) fait que les Amiguet (on pourrait aussi citer le cas de Véronique Goëi) qui demandent *seulement* 100000 francs n'entrent pas dans les catégories.

Il s'ensuit une censure économique à l'endroit de ce qui devrait être une régénération de la production de ce pays.

Amiguet veut travailler avec les gens d'ici, les acteurs, techniciens, les laboratoires du pays et, paradoxalement, on empêche son cinéma et favorise celui qui pour des raisons de sécurité commerciale *doit* engager des comédiens, techniciens étrangers, doit recourir à des laboratoires parisiens, etc.

Au-delà de sa réussite en tant que film, *Alexandre* pose donc aussi ce faisceau de problèmes.

François Alberù